



# REGLEMENT PARTICULIER



## CIJ 3 2020

### Tournoi Jeunes

## Etape 3 du Circuit Interrégional Jeunes

### ARTICLE 1 : Autorisation et références

Le tournoi Jeunes – CIJ 3 de SOBAD est autorisé par la Fédération Française de BADminton (FFBAD) sous le numéro d'autorisation *en cours de déclaration*. La compétition est, de ce fait, régie par les règles de la FFBAD, par les dispositions générales du Guide du Badminton (chapitres 32 à 35), les dispositions éventuelles et particulières de la Ligue Occitanie de BADminton complétées par le règlement du Circuit Interrégional Jeunes de la FFBAD ainsi que par le présent règlement.

### ARTICLE 2 : Juge-Arbitre

Le Juge-Arbitre (JA) principal de la compétition est Laurent Ferraguti. Il sera assisté par Christophe Cantin. Le GEO est Eric Charnier.

### ARTICLE 3 : Catégories, Séries et Tableaux

Le tournoi Jeunes CIJ 3 est une compétition nationale pour les catégories Poussin (U11), Benjamin (U13), Minime (U15) et Cadet (U17). Les tableaux proposés sont ceux préconisés dans le règlement CIJ de la FFBAD.

Les joueurs pourront participer aux 3 tableaux de la compétition.

Toutes les simples se joueront en poules avec 2 sortants par poule, puis à élimination directe. Dans la mesure du possible, les poules seront constituées de 4 joueurs. Les tableaux de double et mixte dépendront du remplissage de la compétition et se joueront soit en poule puis élimination directe, soit immédiatement en élimination directe.

Le nombre maximum de participants est de 130 mais pourra être rectifié sur décision du comité d'organisation, dans la limite des horaires indiqués.

En cas de dépassement du nombre d'inscrits, une liste d'attente sera constituée, tenant compte des critères suivants, par ordre de priorité :

1. Ordre d'arrivée de l'inscription complète.
2. L'organisation du tournoi se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits par club dans l'intérêt des tableaux et de la compétition

Les organisateurs se réservent le droit de scinder ou regrouper les séries en accord avec le Comité Départemental et le JA pour le bon déroulement de la compétition. Le nombre de joueurs par tableau pourra être limité afin de garantir le meilleur déroulement du tournoi et de son échéancier.

Des dérogations pourront être accordées, en accord avec le JA, par les organisateurs pour le bon déroulement du tournoi.

Le tirage au sort aura lieu le mardi 4 février 2020 suivant la dernière mise à jour FFBAD du CPPH (23 janvier). Sauf en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...) à envoyer par mail à [arbitrage@badocc.org](mailto:arbitrage@badocc.org), [daurensan@hotmail.fr](mailto:daurensan@hotmail.fr), et [tournois.jeunes.sobad@gmail.com](mailto:tournois.jeunes.sobad@gmail.com), aucun remboursement ne sera effectué après cette date.

Des modifications pourront être apportées aux tableaux en fonction de la mise à jour des classements si le classement renseigné lors de l'inscription ne correspond pas au nouveau classement.

La confection des séries est soumise à l'approbation des JA.

### ARTICLE 4 : Inscriptions et règlement

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 24 janvier, la date du mail envoyé par Badnet faisant foi. **Les inscriptions via Badnet/Ebad sont obligatoires.** Les inscriptions peuvent être réalisées soit par une ligue, soit par un comité, soit par un club.

Les joueurs inscrits au tournoi devront être licenciés au plus tard à la date du tirage au sort.

Le règlement des inscriptions doit être envoyé/réalisé, au plus tard, le 27 janvier 2020. Prix : 1 tableau 16€, 2 tableaux 18€, 3 tableaux 21€. Il est possible de régler par virement bancaire (RIB fourni sur demande). **Tout paiement réalisé ou envoyé (cachet de la poste faisant foi) après la compétition (soit à compter du lundi 17 février 2020) fera l'objet d'une majoration complémentaire de 20% du montant total de la facture de l'instance en question.**

Les inscriptions s'effectuent uniquement par tableaux et catégories. Les joueurs seront automatiquement versés dans la série correspondant à leur classement lors de la confection des tableaux.

### ARTICLE 5 : Convocations et pointage

Les convocations seront envoyées par courriel 10 à 15 jours avant la compétition, à seul but indicatif. Les horaires de convocations affichées la veille du tournoi sur le site Badnet/Application Ebad feront foi, il appartient à chaque participant de les

consulter pour vérification. Les horaires de matchs sont donnés à titre indicatif. Les joueurs devront se baser uniquement sur l'horaire de la convocation affichée sur le site Badnet/Application Ebad. Les matchs pourront être lancés jusqu'à 60 minutes avant l'horaire indiqué soit l'heure de convocation. Pour les premiers matchs de chaque journée, les joueurs convoqués pourront arriver 30 minutes avant le début de leur match, au lieu de 60 minutes.

Tout joueur doit obligatoirement venir pointer à la table de pointage chaque jour. L'heure de pointage fait foi en cas de litige.

## **ARTICLE 6 : Volants**

Les volants sont à la charge des joueurs. Un partage des volants doit être réalisé équitablement entre les joueurs d'un match. En cas de litige, le volant officiel de la compétition est le Yonex AS10 pour toutes les séries. Ils seront en vente dans le gymnase auprès de notre partenaire SportsRaquettes. A compter des demi-finales, les volants seront fournis par l'organisateur.

## **ARTICLE 7 : Affichage**

Le présent règlement ainsi que l'échéancier de la compétition seront affichés dans le gymnase. Les codes de conduites et les procédures de gestions des cartons seront consultables au minimum à la table de marque.

## **ARTICLE 8 : Temps d'appel, temps de préparation, échauffement et absence**

Temps d'appel : Le temps d'appel est de 5 minutes. Tout joueur ne se présentant pas, à compter de son appel, dans les 5 minutes sera déclaré forfait. Le temps d'appel comprend le temps de préparation

Temps de préparation : Tout joueur disposera de 3 minutes pour déposer ses affaires et matériels dans les bacs de rangement, se mettre en tenue de sport adaptée, puis tester les volants. Au terme des 3 minutes, le match devra être lancé. **Le temps de préparation n'est pas considéré comme temps d'échauffement.**

Temps d'échauffement : Il appartient à chaque joueur de s'échauffer avant l'appel de son match. Le temps d'échauffement est indépendant du temps de préparation et est de la responsabilité de chaque joueur.

Absence : Pour s'absenter, il faut obtenir l'accord d'un des JA et des organisateurs. Il sera fait mention d'une heure de retour obligatoire.

## **ARTICLE 9 : Tenue et Licence**

Une tenue de badminton conforme aux circulaires et règlement FFBAD est exigée sur les terrains.

Tout joueur doit être en règle avec la FFBAD (licence saison 2019/2020).

## **ARTICLE 10 : Temps de repos**

Le temps de repos, pour un joueur, entre la fin d'un match et le début du match suivant est d'au minimum de 20 minutes.

## **ARTICLE 11 : Éléments du plafond**

Non concerné : la Maison des Activités Multidisciplinaires a une hauteur de 9m sur l'ensemble du plateau sportif avec le moindre élément constituant le plafond.

## **ARTICLE 12 : Auto-arbitrage et Arbitrage**

Les matchs se dérouleront par défaut en auto-arbitrage. Cependant, certains matchs pourront être arbitrés à partir des demi-finales.

Les matchs des joueurs poussins seront obligatoirement arbitrés, de préférence par des arbitres officiels. A défaut, cette tâche sera confiée à un adulte présent dans la salle.

## **ARTICLE 13 : Acceptation du règlement**

L'envoi de l'inscription et la participation au tournoi valent acceptation du présent règlement sans réserve.

## **ARTICLE 14 : Droit à l'image**

Dans le cadre de la compétition, les joueurs seraient susceptibles d'être pris en photo ou filmés. Les photos et vidéos pourraient être utilisées sur le site de SOBAD, sa page Facebook ou tout autre support de communication ainsi que dans le cadre de manifestation promotionnelle. Sans avis contraire et signé du joueur, l'inscription au tournoi vaudrait acceptation de ce point de règlement et renonciation au droit à l'image par le joueur.

## **ARTICLE 15 : Secouristes et assimilés**

Parmi les participants ou organisateurs au tournoi, si certains ont été formés aux gestes de 1ers secours ils pourront venir se signaler et attester de leur formation aux JA.

Dans l'éventualité d'une intervention rendue nécessaire, ils auront toute l'autorité nécessaire pour prendre soin de la personne blessée. Un bilan devra être fait aux JA dès que l'état de la personne blessée le rendra possible.

Une trousse de 1ers secours sera à disposition à la buvette.

## **ARTICLE 16 : Gestion**

La gestion du tournoi est réalisée à l'aide du logiciel : BadNet.

## **ARTICLE 17 : Prévention et lutte contre le dopage**

Il est interdit, au cours de la compétition ou en vue d'y participer, d'utiliser des substances et procédés de nature à modifier artificiellement les capacités physiques et/ou psychiques ou à masquer l'emploi de substances ou procédés ayant cette propriété mais également de recourir à ceux de ces substances ou procédés dont l'utilisation est soumise à des conditions restrictives lorsque ces conditions ne sont pas remplies. La liste des dopants est disponible auprès du ministère chargé des sports.

## **ARTICLE 18 : Coaching**

Le plateau sportif est strictement réservé aux joueurs ayant à disputer une rencontre et aux coachs.

Le conseil aux joueurs entre les points pour les catégories Poussin et Benjamin est interdit.

L'accès au plateau sportif pour du coaching est réservé en priorité à des encadrants diplômés (formation fédérale ou professionnelle).

Néanmoins, parents, famille ou amis seront autorisés à accéder au plateau sportif mais devront prendre connaissance, respecter et signer le « Code de conduite des conseillers, entraîneurs et éducateurs ». Celui-ci sera affiché dans la salle, et devra être signé à la table de marque.

L'encadrant diplômé restera prioritaire pour le coaching, et en cas de présence, il ne sera pas accepté qu'une personne non diplômée soit présente pour le même joueur, et cela même si une place est disponible (2 coachs maximum par demi-terrain).